



ACCORD SALARIAL :

L'UNSA RF signe le texte.



S'ARCBOUTER OU AVANCER ? L'UNSA RF signe l'accord issu de la négociation annuelle obligatoire, après consultation de ses adhérents qui se sont prononcés « POUR » à 90,57 %.

Après d'âpres négociations consacrées à votre **pouvoir d'achat** et à la **hausse des salaires**, nous avons notamment obtenu :

- **Une augmentation générale de 1 560 euros bruts annuels soit 130 euros bruts mensuel** à compter de janvier 2023 ;
- La mesure générale est **sans incidence sur l'enveloppe allouée aux CSC/CPS** (environ 550 mesures sur l'année) ;
- **Egalité entre les Femmes et les Hommes** : le nombre de mesures prévisionnelles est portée à **100 environ** ;
- **Augmentation de 7%** des piges ;
- La valeur faciale du ticket restaurant est portée à **11 €** ;
- La prime mobilité douce est portée à **200 € max** pour 2023.

Prenez connaissance de l'accord NAO 2023 dans son intégralité : [ICI](#)

Pour l'UNSA RF, il est évident qu'il **ne s'agit pas d'un aboutissement**, bien au contraire. Néanmoins, dans ce contexte économique difficile - **avancer** - est déjà une **victoire** !

Au-delà de l'aspect financier, l'UNSA RF reste mobilisée **pour l'amélioration de vos conditions de travail**. Nous demandons **l'ouverture immédiate de deux négociations cruciales** en vue :

- D'un accord sur la **Qualité de Vie et des Conditions de travail** ;
- D'un accord sur la **Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)**.

TOUTE L'ÉQUIPE UNSA RADIO FRANCE VOUS SOUHAITE DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

CONTACT

- UNSA RADIO FRANCE, Bureaux 10F21 & 10F29,
116 avenue du Président Kennedy, 75220 Paris cedex 16
- 01 56 40 24 53 • unsa@radiofrance.com

SUIVEZ-NOUS

- unsaradiofrance.fr
- facebook.com/UnsaRadioFrance
- twitter.com/unsa_rf